# Rapport de vérification

N° 065936161201 R 004

Référence client

201005020035

•/[o

Vérification périodique d'appareils et accessoires de levage

Entreprise Z

JLT GROUPE RENT UP ZI DE LA VIGNE AUX LOUPS RUE GEORGES SAND 91160 LONGJUMEAU

Palans à poste fixe LIFTKET 250 kg

Adresse de facturation JLT GROUPE RENT UP ZI DE LA VIGNE AUX LOUPS RUE GEORGES SAND 91160 LONGJUMEAU

Lieu de vérification JLT GROUPE RENT UP ZI DE LA VIGNE AUX LOUPS RUE GEORGES SAND 91160 LONGJUMEAU

Périodicité Annuelle

Dates de vérification

02/01/2012

Intervenant(s)
DEKRA
Inspection

MEHDI SAADI

Pièces jointes

Représentant de

l'entreprise

Observation(s)

Observation(s) constatée(s)



ACTIVITE EQT ESSONNE ZAC DU BOIS CHALAND 10 / 12 RUE DU BOIS CHALAND CE 2930

91029 EVRY CEDEX Tél.: 01.60.77.82.57 - Fax: 01.60.77.82.49

SIRET: 43325083400879

## Préambule

**N**ous avons le plaisir de vous adresser le rapport rédigé au terme de la mission d'inspection que vous nous avez confiée dans le cadre de la prévention des risques d'accident.

Elaboré selon un processus défini dans le système de management Qualité DEKRA Inspection, conforme aux exigences réglementaires et normatives applicables à chaque type de prestation fournie, notre rapport a pour objectif de contribuer à cette prévention. Il présente notamment, les observations relevées sur vos installations ou équipements.

Nos observations décrivent l'écart constaté par rapport au référentiel indiqué dans le rapport. Des recommandations sur les suites à donner peuvent y être associées, cependant, le choix de la solution définitive vous appartient. D'autre part, l'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, l'installation ou l'équipement ne présentait pas d'anomalie en rapport avec l'objet de la mission. Bien entendu, si une vérification n'a pas pu être effectuée, cette information est mentionnée et justifiée.

**D**'une façon générale, les observations et résultats figurant dans ce rapport sont exprimés en fonction des informations recueillies, des conditions de vérification et des constats réalisés à la date de notre intervention.

Pour obtenir des renseignements complémentaires ou fournir des informations susceptibles de modifier nos observations ou avis, vous voudrez bien adresser un courrier au responsable de l'agence dont l'adresse figure au bas de la première page en rappelant le numéro de ce rapport. En cas de réponse non satisfaisante, vous pouvez vous adresser à notre direction qualité par courrier ou courriel : " michel.auger@dekra.com ".

**Propriété, conservation.**- Ce rapport, est la propriété du client qui doit en assurer l'archivage et la conservation. En particulier, lorsque le rapport est établi dans le cadre de vérifications réalisées pour répondre à une prescription réglementaire définie par le code du travail, Il doit être conservé dans les conditions définies par l'article D.4711-3 : "Sauf dispositions particulières, l'employeur conserve les documents concernant les vérifications et contrôles mis à la charge des employeurs au titre de la santé et de la sécurité au travail des cinq dernières années et, en tout état de cause, ceux des deux derniers contrôles ou vérifications."

Confidentialité.- Sauf demande particulière des ministères en charge de nos agréments ou réclamation par voie judiciaire, DEKRA Inspection ne transmettra le rapport à un tiers, ou ne fournira un quelconque renseignement relatif à son établissement, qu'avec l'accord préalable du client.

**Identification des équipements.** Dans ce rapport, les équipements et installations sont identifiés en fonction de votre propre système d'identification. Toutefois, certains petits matériels peuvent être traités en lot : seul le nombre d'appareils vérifiés est alors mentionné. En cas d'anomalie, l'appareil est identifié sans ambiguïté dans le libellé de l'observation.



# Sommaire

RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS	5
LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS	7
AVEC MANILLES	7
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	40815117
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	61036119
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°7221
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°2023
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°7325
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°5227
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°4029
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°1831
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°4533
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°3135
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°3237
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°5839
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°7541
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°6243
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°7645
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°6847
AVEC CROCHETS	49
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°2649
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°2951
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°0653
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°2355
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°0757
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°1159
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°3161
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°2463
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°2565
Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN	n°4567



## RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS

 N°
 Point de contrôle
 Observation
 Page

# LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS

## **AVEC MANILLES**

Vérification générale	:	Palan à poste fix	ke 2	250	kg	<b>HOFFMANN</b>	n°72
-----------------------	---	-------------------	------	-----	----	-----------------	------

Poste(s) de travail : Energie(s) Câble électrique légèrement endommagé 22

## **AVEC CROCHETS**

## Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°06

Poste(s) de travail : Energie(s)

Gaine du cable électrique non protégée

54

## Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°31

Poste(s) de travail : Energie(s)

Cache d'insertion cable électrique à refixer

62





# LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS AVEC MANILLES

Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°05

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : B1.1/00B
Numéro de série : 21456
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire :	Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) :	Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) :	Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner :	Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention :	Oui

## **RESULTATS DE LA VERIFICATION**

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## PARTICULARITES DE L'APPAREIL

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

## Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS			



Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN 21482

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : B1.1/00B
Numéro de série : 21482
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

NS
NS .





Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN 21472

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : B1.1/00B
Numéro de série : 21472
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire :
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) :
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) :
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner :
 Dui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention :
 Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

## Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS		



Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN 21464

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : B1.1/00B
Numéro de série : 21464
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

## Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS			



Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN 610381

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : B1.1/00B
Numéro de série : 610381
Année de mise en service à l'état neuf : 2006

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



▶ DEKRA

## **AVEC MANILLES**

## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

## Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS			

\_DEKRA Inspection - Rapport n° 065936161201R004 - Vérification réalisée le 02/01/2012

Vérification générale: Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN 408151

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : B1.1/00B
Numéro de série : 408151
Année de mise en service à l'état neuf : 2004

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS		



Vérification générale: Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN 610361

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : 610361
Année de mise en service à l'état neuf : 2006

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS			



Vérification générale: Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°72

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°72
Année de mise en service à l'état neuf : 2004

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## **RESULTATS DE LA VERIFICATION**

En date du 02/01/2012

Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

**DESCRIPTION:** 

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
OBSERVATIONS		



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

## • Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

Energie(s) 1

OBSERVATIONS		



1

Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°20

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°20
Année de mise en service à l'état neuf : 2004

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS		



Vérification générale: Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°73

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°73
Année de mise en service à l'état neuf : 2004

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS		



Vérification générale: Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°52

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°52
Année de mise en service à l'état neuf : 2006

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS	



Vérification générale: Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°40

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°40
Année de mise en service à l'état neuf : 2006

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS	



Vérification générale: Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°18

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°18
Année de mise en service à l'état neuf : 2006

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS	



Vérification générale: Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°45

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°45
Année de mise en service à l'état neuf : 2006

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS		



Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°31

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°31
Année de mise en service à l'état neuf : 2004

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

OBSERVATIONS	



**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°32
Année de mise en service à l'état neuf : 2004

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire :
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) :
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) :
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner :
 Dui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention :
 Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



### **AVEC MANILLES**

## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

#### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS		



**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°58
Année de mise en service à l'état neuf : 2006

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



### **AVEC MANILLES**

## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

## Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS			



**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°75
Année de mise en service à l'état neuf : 2004

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

### ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire:
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance):
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire):
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner:
 Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention:
 Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



### **AVEC MANILLES**

## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS	



**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°62
Année de mise en service à l'état neuf : 2006

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



### **AVEC MANILLES**

## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS			



**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°76
Année de mise en service à l'état neuf : 2006

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



**▶** DEKRA

### **AVEC MANILLES**

## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

## Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS			

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°68
Année de mise en service à l'état neuf : 2006

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

### • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



### **AVEC MANILLES**

## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

000000471040			
OBSERVATIONS			
_			



Vérification générale : Palan à poste fixe 250 kg HOFFMANN n°26

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°26
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

### ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

**DESCRIPTION:** 

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	



**▶** DEKRA

### **AVEC CROCHETS**

## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS			

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°29
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

### • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS			
•			



**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°06
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

# MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## **RESULTATS DE LA VERIFICATION**

En date du 02/01/2012

Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

**DESCRIPTION:** 

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS	
-	_



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

## • Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

Energie(s) 2

OBSERVATIONS \_\_\_\_



**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°23
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

### ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°07
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

### • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire:
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance):
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire):
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner:
 Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention:
 Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS		<b>▶</b> DEKRA
	OBSERVATIONS	

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°11
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



DEKRA

### **AVEC CROCHETS**

## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

## Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS		

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°31
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

## MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## **RESULTATS DE LA VERIFICATION**

En date du 02/01/2012

Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

## **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

**DESCRIPTION:** 

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
OBSERVATIONS		



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

## Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

Energie(s) 3

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



3

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°24
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

### • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

Davis 04/00	DEVOA I III	 V/ - 15 - 21 - 2 - 1 - 1 - 20 (04/0040	<b>DEKRA</b>
OBSERVATIONS			

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°25
Année de mise en service à l'état neuf : 2002

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS

**IDENTIFICATION** 

Nature : Palan à poste fixe

Charge maximale d'utilisation : 250 kg
Type : MB1.1/20B
Numéro de série : n°45
Année de mise en service à l'état neuf : 2009

MISSION LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

## • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Equipement de préhension installé : Crochet	250 kg	250 kg

Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
 Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
 Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
 Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
 Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

## RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 02/01/2012

Aucune anomalie décelée

# **PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

DESCRIPTION:

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Cœfficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12	4	

OBSERVATIONS		
--------------	--	--



## **VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défectuosités ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...)
   susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

#### L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

### Châssis - Support - Charpente

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Equipements de préhension

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Mécanismes - Dispositifs de levage

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

## • Dispositifs de protection

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

### Poste(s) de travail

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

OBSERVATIONS	

